

probleme degat des eaux

Par **louaaron**, le **01/10/2007** à **15:42**

Bonjour,

j'ai déclaré un dégat des eaux à mon assurance le 20 juin 07, ils m'ont envoyé un expert mi juillet pour faire le constat. Ne voyant pas ma responsabilité il a organisé une réunion avec le syndic, l'expert du syndic et tous les acteurs susceptibles d'être responsable (chaufferie, terrasse eh oui je suis au dernier étage) mi-août 07. A la suite de cette réunion, ils ont effectué des tests et effectivement certains dégats sont issus de la chaufferie mais du à une mauvaise manipulation de la société qui a refait la terrasse il y a 1 an. Mon problème est que la société (Terrasse) décline sa responsabilité et la société en charge de la chaufferie également. L'expert du syndic ne se bouge pas pour contraindre le responsable et certaines fuites ne sont toujours pas expliquées puisque TOUS les tests n'ont pas été effectués. Le syndic ne bouge pas, mon expert non plus, tout le monde s'en moque et moi je ne peux pas habiter mon appartement (ils m'ont contraint à stopper mes travaux dès la déclaration de sinistre, je n'ai pas une salle d'eau disponible). Cela fait 3 mois que ça dure et j'ai l'impression que je n'ai aucun moyen de pression. Qui a une idée?